

Chapitre 3 – Le mystère reste entier

Au cours de sa carrière, Jean-Baptiste avait déjà rencontré des personnalités atypiques, en particulier parmi les professeurs, dont certains se révélaient surprenants : très classiques, discrets et rigoureux vis-à-vis de leurs élèves, et en même temps militants engagés lors de vives discussions qui résonnaient périodiquement dans la salle des professeurs.

Des visages lui revenaient en mémoire, souriants, chaleureux, ou fermés, sombres, soupçonneux... L'inspecteur Carette, malgré son physique avantageux, lui rappelait ce professeur de mathématiques de terminale qui avait toujours l'air de chercher le coupable d'un crime hypothétique, tel que l'oubli d'un manuel ou une erreur de calcul lors d'un contrôle inopiné... Même regard sévère, mêmes traits crispés, accompagnés d'une légère arrogance.

Jean-Baptiste aurait pu en faire une caricature... mais il se ressaisit et revint à la réalité, au moment où l'inspecteur Carette lui intima l'ordre de reculer. Il commença alors son interrogatoire en apostrophant le proviseur lui demandant si par hasard il n'y aurait pas d'armes cachées dans le lycée.

Le médecin légiste, arrivé à la hâte, et encore à moitié endormi, l'interrompit soudain pour préciser que l'arme du crime devait être de petit calibre, du 6,35, vraisemblablement.

Jean-Baptiste ne put s'empêcher de trembler légèrement. L'inspecteur Carette n'y prêta pas attention et poursuivit le fil de ses questions, revenant sans cesse sur l'éventuelle possession d'une arme par l'un ou l'autre des élèves.

Devant la dénégation du proviseur, il orienta son interrogatoire sur la victime. Qui était ce jeune homme tué cette nuit ? Était-il élève de l'établissement ? Depuis quand ? Où habitait-il ?

Jean-Baptiste lui donna alors quelques détails : ce garçon était interne l'année dernière. Il arrivait d'Algérie, et avait un frère qui devait entrer dans l'établissement cette année. L'aîné n'avait pas posé de problème particulier. Certes, son adaptation n'avait pas été facile. Il avait parfois senti une certaine hostilité à son égard de la part des autres élèves et lui-même se crispait, à ce qu'on lui avait dit, lorsque quelqu'un évoquait le « problème algérien ».

Le jeune homme s'était-il querellé avec un de ses condisciples pour des raisons politiques ou autres ?

Jean-Baptiste dut avouer qu'il n'en savait rien. Il connaissait peu la victime. Il témoigna de cela sur un ton neutre, mais d'une neutralité un peu « forcée », résultat de l'embarras dans lequel l'avait plongé l'arrivée de ces jeunes gens. Ceci n'échappa pas à l'inspecteur Carette. Cependant il décida d'ouvrir une autre brèche : celle de la vie sentimentale du jeune homme : lui connaissait-on des amourettes ? Quelque jaloux avait-il des raisons de lui en vouloir ?

A priori le coupable devait bien connaître les lieux, peut-être même y résider, ou sinon pouvoir y accéder facilement. Jean-Baptiste en arriva à se demander s'il ne connaissait pas l'existence du pistolet rangé dans son tiroir !

Sans égard pour l'heure incongrue, et se souciant comme d'une guigne de ne pas disposer d'une commission rogatoire, Carette donna l'ordre aux agents qui l'accompagnaient de fouiller l'établissement des caves aux greniers, en passant par les salles de classe et les locaux communs de l'internat.

Jean-Baptiste ne s'y opposa pas, préférant collaborer avec empressement, mais non sans inquiétude, tâchant de dissimuler au mieux son trouble. Le fait que l'inspecteur n'ait pas parlé d'entrer dans les parties privatives du l'établissement le rassura un peu. Il pensait en effet à la boîte de cartouches dans le tiroir de son bureau.

Ah ! Si seulement il avait pu joindre André ! Il lui aurait tout expliqué, et son ami aurait pu le conseiller.

Après tout, c'était bien lui qui lui avait remis ce satané pistolet, aujourd'hui disparu et probable arme du crime...

A suivre...